

Bulletin **Express** SOUS mon *aile*

La réserve naturelle du Mont-Yamaska (secteur Onil Caouette) reste dans la famille!

En décembre 2011, une première réserve naturelle en milieu privé était créée au mont Yamaska. La propriétaire, mme Madeleine Cadieux, désirait poursuivre la volonté de son défunt mari et faire reconnaître une partie de son terrain comme réserve naturelle. Par cette démarche, **elle est restée propriétaire**, mais s'assurait que la forêt derrière sa résidence serait **protégée à perpétuité**.

Peu de temps après la création de la réserve, pour des raisons de santé, mme Cadieux a dû mettre la maison en vente. C'est avec bonheur que nous avons appris que mme Cadieux se porte bien et que la propriété a été reprise par sa fille et son mari. La réserve naturelle du Mont-Yamaska sera entre de bonnes mains!



© Nature-Action Québec

Réserve naturelle du Mont-Yamaska
Secteur Onil Caouette sous la neige.

Qu'est-ce qu'une réserve naturelle en milieu privé?

C'est une entente légale prise entre le propriétaire et le gouvernement du Québec qui vise à protéger l'intégrité écologique d'une forêt à long terme. Cette entente est liée aux titres de propriété et se transfère donc au propriétaire suivant. La réserve naturelle permet de rester propriétaire et de conserver certains usages qui ne mettent pas en danger la forêt.

Si ce type de démarche de conservation vous intéresse, contactez Nature-Action Québec (coordonnées à la fin du bulletin).



© Eric Simoneau

Le faucon pèlerin nichera-t-il au mont Yamaska?

Nous savons que cet oiseau de proie à statut précaire fréquente le mont Yamaska puisqu'il y a été vu en 2011 par des membres du Club de vol libre Yamaska.

Historiquement (1891), le faucon pèlerin nichait au mont Yamaska. Il est donc possible qu'il revienne pondre ses œufs sur ces falaises maintenant que la population du Québec reprend du poil de la bête.

Qui sera la première personne à confirmer la présence d'un nid de faucon pèlerin au mont Yamaska? **Ouvrez l'œil!**

Un envahisseur au pied du mont Yamaska

🍃 L'alliaire officinale, une plante exotique envahissante pouvant nuire aux érablières, a été détectée au pied du mont Yamaska à quelques mètres de la forêt. Heureusement, la propriétaire du terrain a pris son rôle de gardienne du mont Yamaska au sérieux et elle travaille chaque année à éradiquer l'alliaire de sa propriété. Son travail acharné semble porter fruits, car la talle d'alliaire la plus proche de la forêt a été éliminée. Ouf! C'était moins une !

Pourquoi l'alliaire est-elle une menace?

Elle peut complètement envahir un sous-bois en éliminant toutes les autres plantes. Cela veut dire que si elle se propageait au mont Yamaska, elle éliminerait les jolies plantes printanières et les plantes rares que plusieurs propriétaires tentent de protéger.

L'alliaire nuit à la croissance des érables et des essences de bois francs. Des travaux menés par des chercheurs du Canada, des États-Unis et d'Allemagne ont démontré que l'alliaire libère une toxine dans le sol qui tue les champignons dont les racines des érables ont besoin pour puiser leurs nutriments.

En Ontario et dans plusieurs états américains, **des programmes d'éradication de cette plante sont en cours**, car on considère que les impacts environnementaux et économiques sont très graves.

Comment l'identifier?

Si vous pensez que votre terrain abrite l'alliaire, avant de tout arracher, envoyez-nous des photos pour validation. Froissez les feuilles, si une odeur d'ail se dégage, c'est sûrement l'alliaire!

Comment s'en débarrasser?

🍃 L'idéal est d'arracher la plante avec toute sa racine au printemps et de déposer immédiatement les résidus dans un sac de plastique noir. Ensuite, laissez le sac bien fermé au soleil pour cuire les racines et les fruits puis jetez le sac aux ordures.

Choisissez toujours des plantes indigènes ou non envahissantes pour vos aménagements. Cela évitera d'introduire des plantes exotiques qui peuvent complètement perturber la forêt.



La première année, des feuilles de 2 à 10 cm de diamètre, en rosettes, sortent tôt au printemps.



Les années suivantes, la plante produit des fleurs, puis des fruits qui se propagent et peuvent dormir 5 ans dans le sol.

Ce bulletin est une réalisation de :



WWW.NATURE-ACTION.QC.CA

Contactez-nous :
Andréanne Boisvert
450 536-0422 poste 407
andreanne.boisvert@nature-action.qc.ca

